

Expert depuis 1928



PISCINES RÉSIDENTIELLES

Prévention/Solutions

STOP-INSECT

Répulsif insectes

Liquide

Bénéfices

- ÉLOIGNE LES GUÊPES ET LES MOUSTIQUES : PISCINE, ABORDS DE LA PISCINE, JARDIN

Caractéristiques

- Conforme à la réglementation relative aux Produits Biocides (98/08/CE). • Contient une substance supportée comme répulsif (PT 19). • Non moussant aux dosages recommandés. • Ne modifie pas le pH de l'eau.
- Compatible avec tout équipement de filtration. • La mise en œuvre via un pulvérisateur permet d'économiser le produit et d'en améliorer la répartition. • Ne tue pas les insectes mais les repousse.

Composition

UFI : 2E13-W055-A00R-S18D - Contient du géranol (substance active: 2,5-3 g/kg), et un tensio-actif (composé de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures)

Mode d'emploi

S'assurer que la filtration soit en marche.

Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements.

Prévoir 1 litre par tranche de 50 m³ d'eau.

Renouveler l'opération aussi souvent que nécessaire.

Pour chasser les insectes d'une zone précise (plage et abords de piscine, jardins, terrasse...), arroser l'endroit à l'aide d'un pulvérisateur qui aura été préalablement soigneusement rincé.

Compter 20 pulvérisations par m² de surface à traiter.

Prévoir 1 litre pour traiter environ 30 à 50 m² (en fonction du type de pulvérisateur). En présence d'un nid de guêpes, faire appel aux services locaux compétents.

Ne pas vaporiser ni verser directement sur les insectes

Précautions d'emploi

NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DILUER AVANT USAGE.

Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs.

Réglementation

• H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. • H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. • EUH208(géranol) Contient du géranol. Peut produire une réaction allergique. • P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 Tenir hors de portée des enfants.** • **P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.** • P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. • P273 Éviter le rejet dans l'environnement. • P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. • P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. • P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. • P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. • P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. • P391 Recueillir le produit répandu. • P405 Garder sous clef. • P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales. • La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage. • Après rinçage à l'eau cet emballage peut être confié à la filière de recyclage. L'eau de rinçage doit être évacuée vers les réseaux/filières autorisés.

Danger

